



**COMITÉ DE QUARTIER N°2**  
**Bords de Marne – Coteaux Nord**

**COMPTE RENDU RÉUNION DU 21 MARS 2019**

**Étaient présents :**

Madame Paulette LEQUESNE, Madame CHARVIN-TRANCHESSEC, Monsieur Claude GEVAUDAN, Madame Laurence ASSOUS, Monsieur François MICHAUD, Madame PARREIRA Peggy

**Séance présidée** Monsieur Serge ORÉAL

**Invitées :** Madame Christine COURTOIS & Madame Josy TOP

**Excusés :**

Monsieur Didier BOUKOBZA, Madame Anne ABILE-GAL, Monsieur Pascal BOIRET, Monsieur Stéphane DUBOIS, Madame Eliza BRYSS, Monsieur Matthieu LECHOWSKI, Monsieur Jean-Claude GAYET, Madame Sophie LEMONNIER, Madame Jocelyne MARTINE,

**Absents non excusés :** Madame Murielle CYPRIEN, Monsieur Philippe CYPRIEN, Madame Sylvie VIVIAND, Fabienne MULLER, Madame Josette PAYS, Monsieur Stéphane ROUX, Madame Elisabeth NEVES et Madame Kahina YAZID.

Madame ASSOUS est nommée secrétaire de séance.

**1/ Accueil des nouveaux membres**

Nous accueillons le nouveau membre du bureau à qui nous souhaitons la bienvenue.

**2/ Actualité du Quartier**

**Journée citoyenne du 23 Mars 2019 :**

Cette démarche organisée sur la colline du Bois l'Abbé par le Lion's Club et soutenu par la ville est présentée aux membres du bureau pour les inciter à y participer. Il s'agit d'une journée citoyenne, qui crée du lien intergénérationnel et permet à chacun de contribuer dans une ambiance conviviale et écologique.

**Cette journée a remporté un vif succès et de nombreux participants ont évoqué l'idée de la reconduire.**

Devenir du bassin dans le parc COROT et de l'eau stagnante qui inquiète les riverains et qui pourrait amener des moustiques dès les premières chaleurs

Les Services Techniques recherchent les causes d'une fuite, le bassin a été vidé et un nettoyage a également été programmé. Par ailleurs il a été prévu au budget 2020 la réfection complète du système qui représente un coût assez élevé.

Qu'est-il prévu à la place de l'école COROT 1 : Il n'existe actuellement pas de projet sur ce site, les équipes travaillent sur la nouvelle école qui est un Grand projet pour la ville.

**Ensuite des membres du bureau soumettent une idée :** « Quand la nouvelle école sera en passe d'être finie et avant de fermer l'actuelle école COROT, des membres du bureau demandent s'il serait possible d'organiser une « Grande journée portes ouvertes » y compris pour les anciens élèves et professeurs qui auront fréquenté cet établissement. Cette démarche existe dans d'autres villes et c'est toujours un plaisir avant une fermeture de ce type d'établissement, de permettre de se retrouver parfois presque 20 ou 30 ans en arrière.

Ce projet sera transmis pour avis aux élus de secteur et aux services municipaux.

Nouvelles de l'école COROT 2 : toutes les autorisations sont à jour et les recours sont purgés. Le démarrage du chantier est associé à la commande publique.

L'ouverture du groupe scolaire est prévue pour septembre 2020.

Une présentation du site Corot 2 sur plan est proposée aux membres du bureau et des précisions sont données sur l'école maternelle, l'école élémentaire, le terrain de sport, le réfectoire, le patio muni d'une décoration artistique et de frises historiques, un espace polyvalent et le parking souterrain de 160 places qui permettra aux parents de déposer les enfants en toute sécurité (impossible de stationner dans la rue).

Plusieurs dossiers de subventions, dont celui de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France ont été réalisés pour ce projet.

La première pierre sera posée officiellement le 29 Juin 2019 à 10 h par le maire, son équipe municipale en présence des délégataires institutionnels et de la population.

Comment la nouvelle carte scolaire du secteur est-elle envisagée ?

Les élèves de l'actuelle école Corot seront bien sûr pris en compte dans la future carte scolaire qui n'est pas encore arrêtée à ce jour.

## **Parc du FORT**

Le parc du Fort va être mis en valeur et aménagé de façon à créer un espace ouvert à tous.

Une présentation courte du projet est proposée au bureau et il est demandé aux membres du bureau de noter qu'une réunion publique sur cet aménagement aura lieu le Lundi 20 Mai à 20 h au théâtre Roger Lafaille où tous les canavérois sont bien entendu conviés.

Une campagne de communication sera organisée en ce sens sur la ville.

Transports : où en est la demande d'une ligne de BUS rue de Sucy vers le RER Sucy?

Le maire et son équipe continuent de suivre ce dossier de très près en corrélation avec les différentes institutions comme IDF Mobilités, RATP, Transdev, GPSEA, etc... La demande par la municipalité de rallonger cette ligne date de plusieurs années et des groupes de travail ont lieu régulièrement.

L'actualité d'aujourd'hui réside dans le fait qu'IdF-Mobilités a, fin janvier 2019, commandé une étude à TRANSDEV et la RATP pour offrir aux usagers un transport entre le RER A Champigny et le RER A Sucy.

La ligne servirait les bords de marne (rue de Champigny et rue de Sucy à Chennevières) avec pour terminus la station RER A de Sucy-en-Brie.

Pour se rendre de la rue de Champigny au RER A de La Varenne Chennevières, il faut prendre un bus (ligne 8) au pont de Chennevières.

Pourquoi ne pas prolonger la ligne bus déjà existante sur l'avenue Musselbourg qui fait demi-tour à l'école Jeanne Vacher alors qu'il pourrait poursuivre jusqu'au RER La Varenne ?

C'est une rue qui appartient à la commune de Champigny et IDF Mobilités, malgré notre demande d'allonger cette ligne dans le sens Chennevières jusqu'à la station RER A La Varenne-Chennevières, a pris la décision de la rallonger dans l'autre sens en direction de Paris.

### **Avions et nuisances sonores à Chennevières**

Il s'agit des avions arrivant ou partant de l'aéroport d'Orly.

Nous espérons que ces nuisances occasionnées ne sont que provisoires, dues aux travaux d'aménagement de la piste 3 de l'aéroport, et que ce couloir aérien ne devienne pas permanent.

- Un membre du bureau signale que la ville de Saint-Maur-des-Fossés s'est mobilisée et a obtenu un couvre-feu de 23h30 à 6h ..... Elle suggère que plusieurs villes concernées s'unissent et se mobilisent pour étendre cet acquis aux autres communes concernées, et demander une extension du couvre-feu. C'est la DGAC qui décide des horaires des vols.

Nous constatons qu'il y a toujours une augmentation du trafic aérien au-dessus de Chennevières en été.

Les services de la ville et l'élu de secteur se sont rendus à une réunion organisée par ADP ORLY au mois de février dernier. Les mairies des villes concernées étaient invitées de manière à être informées des futurs travaux et de leur déroulé.

ADP a également proposé d'intervenir dans chaque ville sous la forme d'une réunion publique pour informer les riverains.

Cette réunion en présence du Directeur de l'aéroport de Paris et du représentant de la DGAC – Direction Générale de l'Aviation Civile - a eu lieu à Chennevières le 13 juin 2019 au cours de laquelle les canavérois ont pu poser toutes leurs questions et obtenir des réponses concrètes.

Pour mémoire, le nombre de vols annuels et les horaires du couvre-feu (23h30 à 6h) sont inscrits dans la loi (cf. Loi PACTE n° 2019-486 du 22 Mai 2019).

Les berges des bords de Marne. Points abordés et discutés :

- le droit de passage (servitude de marche pieds) sur les berges : où en est-on ? Ne pourrait-on pas placer des panneaux sur la berge pour faire respecter la loi sur cette servitude ?

- limites précises des propriétés des berges

- entretien des berges : les propriétaires ? La mairie ? La VNF ? Les parts de chacun ?

- qui doit se charger de consolider la partie descendante dans la Marne, pour stopper l'érosion grandissante qui provoque peu à peu le rétrécissement de la berge ? Certains grands arbres sont prêts à s'effondrer dans l'eau.

- où se situe exactement la crête de la berge ?

- parallèlement aux démarches des élus, l'association privée des riverains de la berge rencontre aussi VNF. Il est rappelé que les propriétaires ne peuvent ni s'appuyer sur la mairie, ni faire appel à la police municipale, car il s'agit de propriétés privées.

VNF travaille sur ce dossier, identifie les problèmes rencontrés pour la fluidité du passage sur la servitude existante et rencontre chaque propriétaire, le cas échéant, rappelant la réglementation qui s'applique. Des réunions ont également eu lieu avec les services de la ville et VNF sur ce sujet.

La ville de Chennevières et les villes voisines sont dans l'attente d'un rendez-vous organisé par VNF et qui doit avoir lieu avec le Préfet ainsi que toutes les parties concernées par ce sujet pour trouver ensemble les solutions les plus adaptées.

### 3/ Questions diverses

1) Propreté : beaucoup de crottes de chiens dans la rue de l'île de Conge, même devant nos portes. Il faudrait installer des boîtes à sachets aux 2 extrémités et au milieu de la rue et supprimer celle installée devant l'arrêt de bus ligne 8, rue de Champigny, qui n'a pas son utilité à cet endroit. Certains membres rappellent également qu'avec un peu de civilité les rues seraient plus propres et que chacun peut également se munir d'un sac lors de sa promenade avec son chien.

La canisette installée devant l'arrêt de bus ligne 8 l'a été à la demande de riverains. Il est donc difficile de la supprimer aujourd'hui. Une demande a été faite aux services techniques pour installer une canisette au milieu de la rue de l'île de Conge ou à un endroit approprié du secteur.

2) Journée solidaire : le Lion's Club organise ce 23 mars une "Opération nettoyage de la ville" sur une petite colline à Chennevières. Beaucoup de gens participent à cette opération et c'est un véritable défi pour l'environnement. À renouveler chaque année.

3) Installation des compteurs électriques Linky : peut-on s'y opposer ? Certains particuliers l'ont fait. Un membre du bureau informe l'assemblée qu'une réunion à ce sujet est prévue à Nogent le 8 avril.

A Chennevières, la société ENEDIS a informé la ville qu'elle allait commencer le déploiement, validé par la Loi, de ses compteurs LINKY en mars 2019 jusqu'au mois de novembre 2020. Pour rappel, il reste possible de refuser ce compteur mais dans la

mesure où un relevé annuel des consommations devra être effectué, celui-ci sera à la charge du consommateur qui aura gardé son ancien compteur.

Enfin, un dépliant explicatif édité par ENEDIS a été adressé par mail à tous les membres des bureaux et est toujours disponible en mairie ainsi que sur le site de la ville sous la rubrique « toutes les actualités ».

4) Démarchages frauduleux : des démarcheurs sillonnent le quartier et sollicitent les propriétaires de pavillons pour élagage ou autres petits travaux. Il s'avère qu'il s'agit souvent d'arnaques à des prix exorbitants profitant de la naïveté des propriétaires. La Mairie peut-elle avertir les riverains afin qu'ils ne donnent pas suite à ces démarcheurs. La police municipale devrait peut-être aussi contrôler.

Un article dans le MAG Chennevières sera préparé par le service Communication, la Police Municipale et la Police Nationale ont été alertées.

5) Remerciements aux services techniques de la ville. Lors d'une panne d'arrivée d'eau qui a duré presque 2 jours dans la rue de l'Île de Conge, une camionnette est passée en soirée pour distribuer des packs d'eau à chaque maison ; les familles ont apprécié d'être ainsi dépannées.

Par ailleurs, un membre du bureau souligne qu'il a eu besoin de faire remplacer un piquet devant son domicile. Les services techniques sont intervenus rapidement. Des remerciements leurs sont adressés pour leur réactivité et leur efficacité.